

**SEMESTRIEL  
JUN 2013**

**N°11**

**GIGOUZAC  
INFOS**



## **SOMMAIRE**

- **Page 1 : Vue aérienne GIGOUZAC**
- **Page 2 : Infos pratiques  
« Démarches administratives »**
- **Page 3 : Éditorial du Maire**
- **Page 4 à 5 : Infos municipales**
- **Page 6 à 7 : Budget 2013**

- **Page 8 : Vie associative -  
Manifestations à venir**
- **Page 9 : Portrait**
- **10 : Revue de presse - Etat civil**
- **11 : Météo - FLASH INFO**

**Mairie**

- Le secrétariat est ouvert - les mardis de 13H30 à 15H30 - les vendredis de 15H à 17H
  - Les permanences de Monsieur le Maire :
    - les vendredis après-midi
    - les samedis de 10.30H à 12H sur rendez-vous
- Tél 05 65 36 83 69 Fax 05 65 36 83 71  
Email : [mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr)

***DEMARCHES ADMINISTRATIVES***

**EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** : à la mairie du lieu de naissance.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom, date de naissance + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

**EXTRAIT D'ACTE DE DECES** : à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom, date du décès.

**EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE** : à la mairie du lieu de mariage.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom et date de mariage + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

**DECLARATION DE DECES** : à la mairie du lieu de décès.

**Pièces à fournir** : présentation du livret de famille du défunt ou de sa pièce d'identité et le certificat de constat de décès du médecin.

**Délai** : dans les 24 h qui suivent le décès.

**DOSSIER DE MARIAGE** : à la mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

**Pièces à fournir** : copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des deux fiancés (validité moins de 3 mois à la date du mariage), attestation de domicile et liste des témoins (majeurs).

**Attention** : des démarches particulières sont à effectuer pour les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides.

**Délai** : pièces à déposer au moins 1 mois avant le mariage.

**PACS** : Tribunal d'instance de Cahors.

**CERTIFICAT DE CONCUBINAGE** : à la mairie du domicile.

**Pièces à fournir** : pièces d'identité et justificatifs de domicile des intéressés.

**DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE** : à la mairie du domicile.

**Les titres d'identité**

**La carte d'identité sécurisée (C.N.I.) Elle est valable 10 ans** : à la mairie du domicile.

**Coût** : gratuite, sauf en cas de renouvellement suite à perte ou vol (25 €).

**Le passeport biométrique Il est valable 5 ans (pour les mineurs), 10 ans (pour les majeurs)** : dans les mairies équipées du dispositif de recueil : Cahors

**Coût** : - enfant de moins de 15 ans : 17 €, enfant entre 15 et 18 ans : 42 €, adulte : 86 €.

## ***EDITORIAL DU MAIRE***

### **FINANCES DE LA COMMUNE : UNE SITUATION SAIN**

Alors que le budget des Etats européens et celui de notre pays se trouvent dans des situations compliquées et fortement déficitaires, avec des recettes qui peinent à rentrer et des dépenses sociales qui explosent, vous pourriez légitimement vous poser la question suivante : et ma commune alors ?

Il n'en est rien ! En effet, l'énorme différence entre l'Etat et les collectivités locales, réside dans le fait que ces dernières se doivent de voter leur budget en équilibre. Cela nous paraît bien normal, et pourtant sachez que la France vote son budget en déséquilibre depuis plus de 30 ans.

Alors, comment faire me diriez vous ? Il n'existe pas de recettes miracles, il faut donc dépenser moins et faire rentrer davantage de recettes. Mais on le sait, ceci est loin d'être populaire.

Et, s'il s'agissait simplement de vivre avec l'argent que l'on a ? Éviter toutes ces dépenses inutiles; chacun d'entre vous peut citer des exemples concrets.

Pour ce qui est de la commune, c'est Mr le receveur communal autrement dit le percepteur qui est venu en séance présenter le dernier budget de la mandature. Celui-ci l'a qualifié de sain, avec un endettement très maîtrisé, un effort fiscal important et avec un bon taux de financement des investissements.

Ceci est un travail quotidien, à la recherche de la moindre économie, dans le souci du bien commun.

Mais l'avenir est incertain, avec des dotations de l'Etat qui diminuent, des aides des collectivités partenaires qui risquent d'être de plus en plus difficiles à obtenir.

Mon seul souci est de voir la fiscalité locale reposer exclusivement sur les administrés. On en prend le chemin !

Alors, à nous élus de tout faire afin d'éviter que vos impôts locaux n'explosent, en maîtrisant, tant que faire ce peut, au maximum nos charges de fonctionnement.

Très bon été à vous toutes et tous et au plaisir de vous croiser lors de diverses manifestations estivales.

***Votre Maire  
Romuald MOLINIÉ***

---

## ***INFOS MUNICIPALES***

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DES BUDGETS COMMUNAL ET L'ASSAINISSEMENT**

Ceux-ci ont été adoptés lors de la séance du 15 février 2013

#### **Budget communal**

Fonctionnement : Dépenses : 174 203 € ; Recettes : 184 348€

Investissement : Dépenses : 147 580€ ; Recettes : 188 069€

Excédent de clôture de l'exercice 2013 : 50 633 €

#### **Budget assainissement**

Fonctionnement : Dépenses : 11 728 €, Recettes : 20 167 €

Investissement : Dépenses : 21 915 €, Recettes : 15 702 €

Excédent de clôture 2013 : 5 227 €

### **PROJETS D'INVESTISSEMENTS**

Un rapport d'étude de l'architecte Jarrige fut présenté au Conseil, concernant le hangar communal sur la place de l'Eglise. Il s'avère que seule la démolition du bâtiment est envisageable pour reconstruire.

De même, le Conseil avait envisagé l'achat de la ruine « Vayssières » proche de l'école. Cependant, il faudrait tout détruire et reconstruire après. En effet, le terrain se trouve dans la zone rouge du plan de prévention des risques d'inondations et le permis de construire peut ne pas nous être desservi. Vu ces rapports, le conseil n'envisage donc aucun projet dans l'immédiat.

Par contre, le conseil a demandé au même architecte une étude pour l'agrandissement de l'école.

### **VOIRIE**

Le rebouchage des trous de voirie a été effectué sur l'ensemble de la commune au printemps.

Pour 2013, c'est la route du Mas de Barrade qui sera entièrement reprise. Le cout de l'opération est de 25 000€.

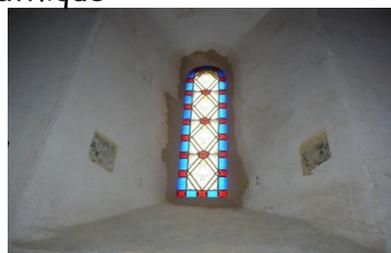
### **EGLISE**

La 2ème phase des travaux a débuté et s'achèvera à la fin de l'été et se compose de trois lots :

- Peintures et badigeons pour un montant de 31 730€ (entreprise Moulène)
- Remplacement total de l'installation électrique pour 13 140€ (Entreprise Le Tiec)
- Charpente du clocher pour 11 039€ (Entreprise Brondel).

La première phase achevée donne entière satisfaction.

Suite à ces travaux, les membres du conseil, aidés de certains bénévoles, que l'on remercie, ont activement participé au nettoyage de l'église en vue de la messe de Pâques. Ceci fut réalisé dans une ambiance, bien sympathique



### **AMENAGEMENT DES TERRAINS DU FAJOT**

Trois lots ont été aménagés, afin d'accueillir de nouvelles constructions. Un premier permis de construire a été délivré

## VOYAGE SCOLAIRE

Six élèves Gigouzacois ont participé à un voyage scolaire à Port Leucate. Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 194,82 € correspondant aux frais de transport.

## TRAVAUX

- Logement Mairie : les volets ont été changés et peints.
- L'entreprise Faugère a fait don de panneaux absorbants de bruits pour la cantine de l'école. Nous les remercions pour ce geste.

## ENVIRONNEMENT

- une borne de recyclage des cartouches d'imprimante se tient à votre disposition à la Mairie.

## SECURITE ROUTIERE DANS LE BOURG

Avec l'appui du conseil général, la commune a fait placer des compteurs sur les routes afin d'analyser la vitesse des véhicules. En fonction des résultats, des aménagements seront rapidement effectués.

## POINT DE COLLECTE DES ORDURES

Afin de préserver l'esthétique, le point de collecte général, situé place de la Bascule, sera dissimulé par des panneaux en bois. Le coût de l'opération est de 1 000 €.

## CONCOURS VILLAGES FLEURIS

La commune a remporté le premier prix du département dans la catégorie originalité. Un chèque de 150€ nous a été remis pour le fleurissement

## INFORMATIONS DIVERSES

L'achat d'un défibrillateur est à l'étude. La traditionnelle fête nationale se déroulera le samedi 13 juillet, avec un Aligot géant et sera animée par Eric Coudon.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Une minuterie coupant l'éclairage de la place Jacques Bourrée à 2 heures du matin a été installée. Une réflexion est à mener sur la possibilité d'extinction totale des lumières publiques du bourg et les Mas pendant une plage horaire nocturne.

De plus, six points lumineux sont demandés et sont à l'étude.

## INCENDIE DE L'ATELIER MUNICIPAL DE GIGNAC

À la suite de cet événement la commune de Gigouzac a décidé de prêter à cette commune ses anciennes guirlandes lumineuses pour pouvoir assurer un minimum de décorations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

## ECOLE

A la rentrée 2013, ce sont 82 élèves répartis en trois classes (deux à Saint Pierre Lafeuille, une à Gigouzac) qui fréquentent le RPI.

Une étude va donc être lancée, pour chiffrer le projet d'ouverture d'une nouvelle salle de classe à Gigouzac pour la rentrée 2014.

Concernant la réforme des rythmes scolaires et suite à une concertation des institutrices et des parents d'élèves, la commune la mettra en place à la rentrée 2014.



## QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE BUDGET 2013

### La Section de Fonctionnement

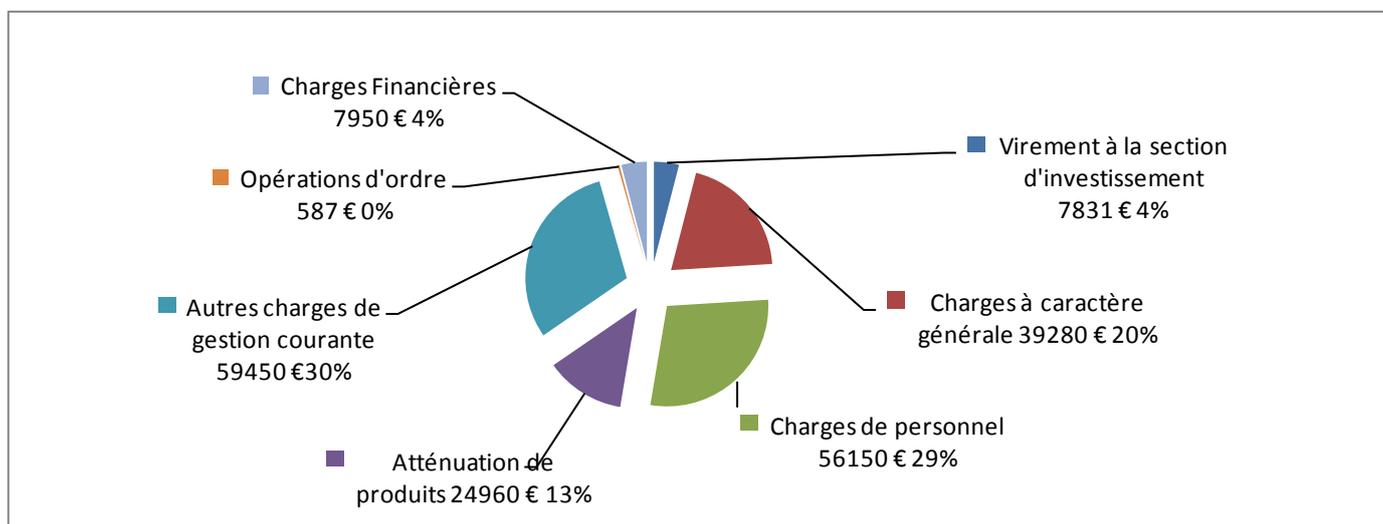
Cette année, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 196 208 €.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de près de 5% par rapport au budget précédent ; ceci s'explique par une nette hausse des dépenses d'énergies et par l'augmentation de l'enveloppe destinée aux subventions des associations. Un effort conséquent a été fait pour maîtriser les dépenses à caractère général.

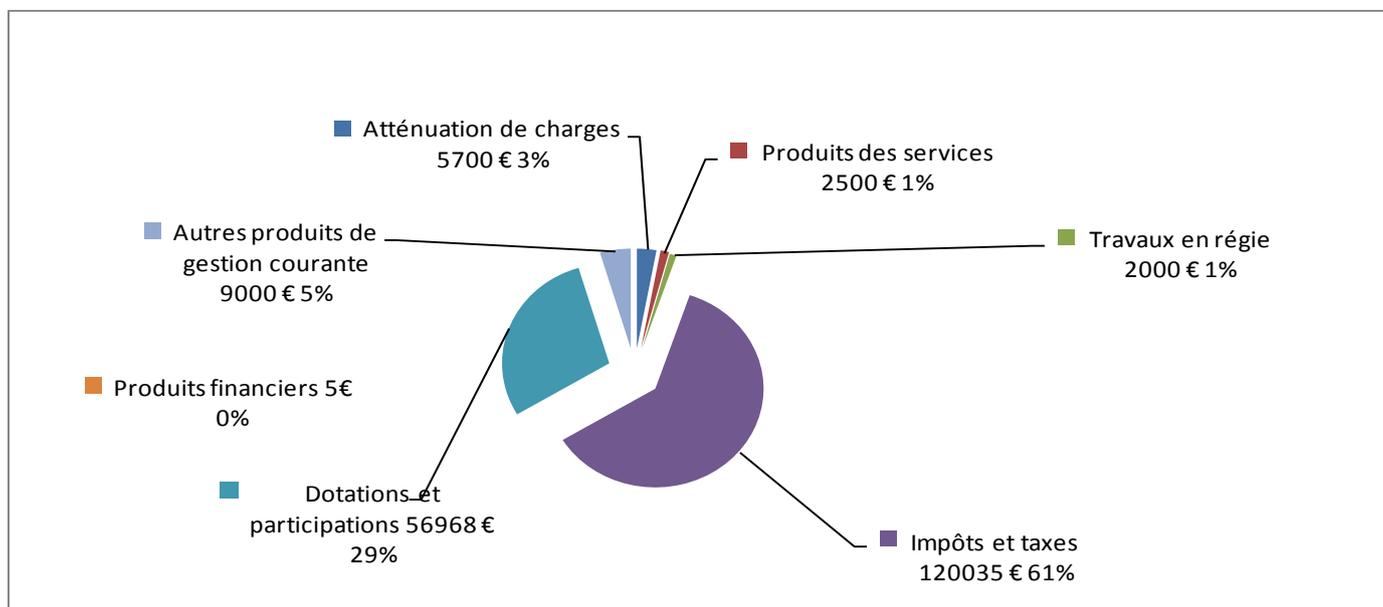
Pour les ressources, on y trouve principalement les recettes fiscales (+5.5%), mais aussi les dotations et les participations de l'État et du Département.

Cette année, ces dotations diminuent fortement et ce pour la première fois depuis 2008. Comme quoi, les difficultés de l'Etat sont directement répercutées sur les collectivités.

### **- DEPENSES - 196 208 €**



### **- RECETTES - 196 208 €**



## La Section d'investissement

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 305 241 €.

Nous vous rappelons que ce budget nous permet de concrétiser les équipements décidés en conseil municipal et ayant pour finalité d'apporter une plus-value au patrimoine communal.

Trois grandes opérations se distinguent :

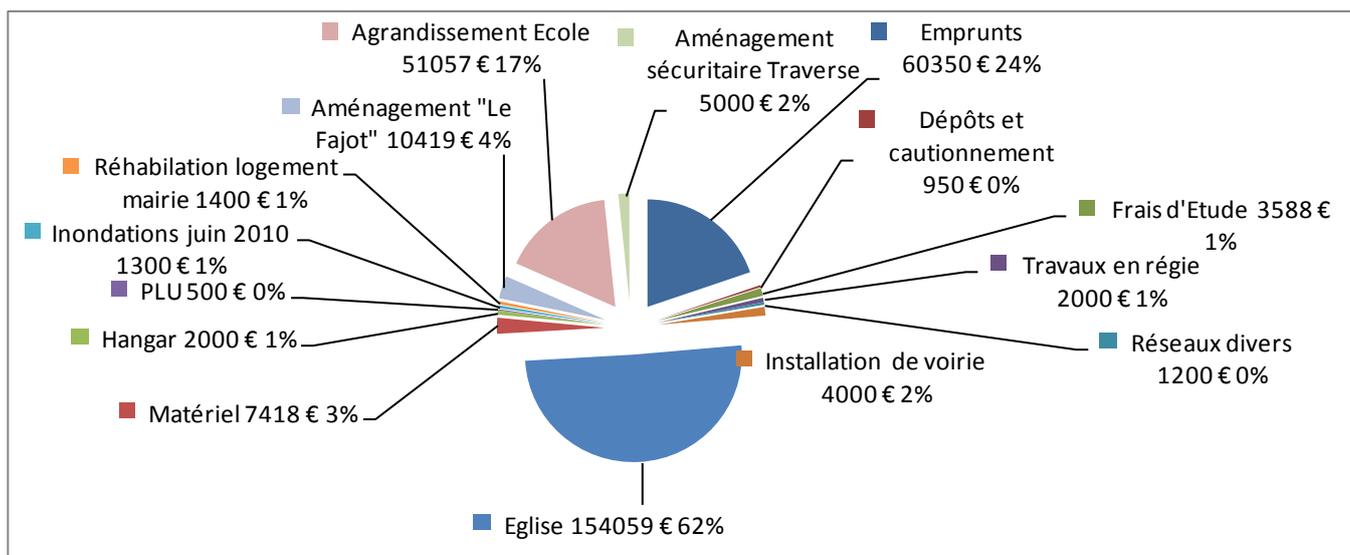
- ♦ la deuxième tranche de la restauration de l'église (l'intérieur et le clocher) représente 50% de ce budget. Cette opération sera achevée à la fin de l'été.
- ♦ l'agrandissement de l'école pour la création d'une deuxième classe, représente 16% du budget, mais cette opération ne débiterait pas avant le premier semestre 2014.
- ♦ l'aménagement suite et fin, des parcelles du « Fajot » (au-dessus de la salle des fêtes) pour 4% du budget total.

Pour la plupart, le reste des dépenses étant du matériel d'équipement.

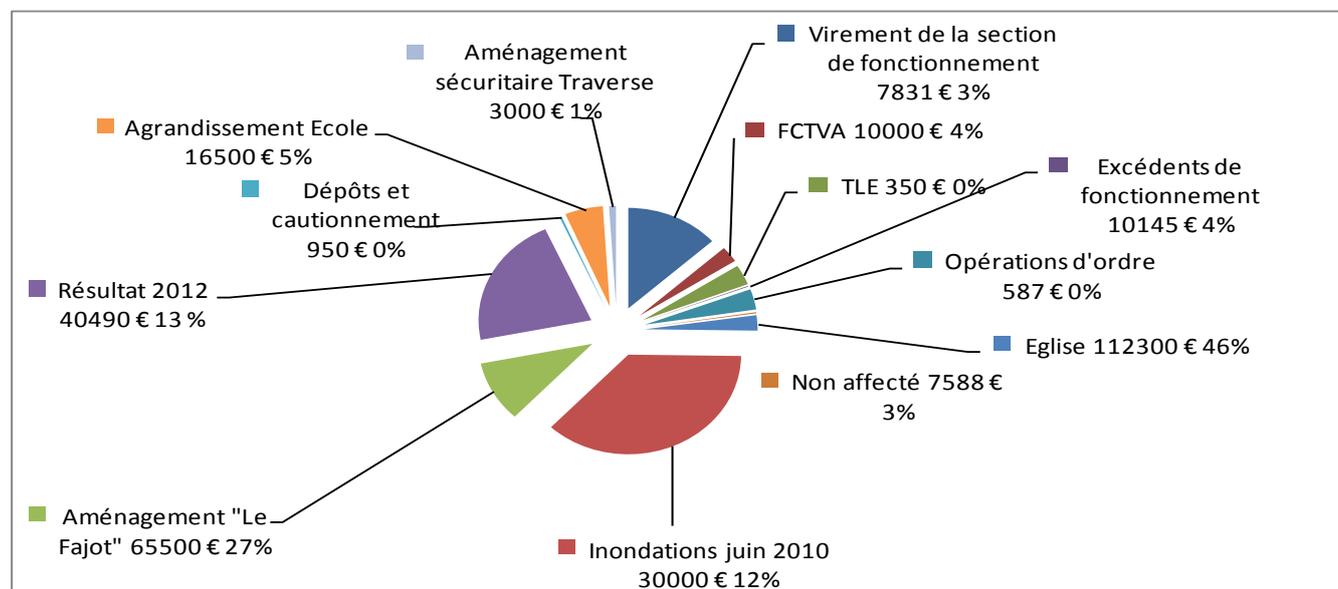
En ce qui concerne l'endettement de la commune, l'annuité d'emprunt 2013 représente 20% du budget d'investissement.

Un emprunt a été contracté en 2013 à hauteur de 80 000 €, sur une durée de 12 ans au taux de 5%. A noter que pour les collectivités, les taux sont bien moins avantageux que pour les privés. Celui-ci est destiné à financer les travaux sur l'église pour 50 000 € ainsi que les dégâts dus à la crue de 2010 pour 30 000 €.

### - DEPENSES - 330 730 €



### - RECETTES - 330 730 €



## ***LES ASSOCIATIONS A GIGOUZAC***

- A.N.G.E.L (Association Gigouzacoise d'Entraide et de Loisirs), Président : Mr Alain EROUART, tel 05.65.21.46.68
- ATHLETISME CLUB, Présidente : Mme Ghislaine PAVARD (St Germain), tel 05.65.31.04.84
- A.P.E (Association de Parents d'Elèves), Présidente : Mme Céline SERIES, tel 05.65.31.74.79
- LES ESTIVALES DE GIGOUZAC, Co Présidente : Mme Catherine DEFIEUX  
Co Président : M Jalal EL RHALMANI, - TENNIS GIGOUZAC, Président : M. William CLEMENTI
- CHASSE, Président : Mr François OUVRARD, tel 05.65.36.87.71
- CLUB ASTRONOMIE, Président : Mr Philippe CANCEIL, tel 06.85.36.98.05
- COMITE DES FETES, Président : Mr Alexandro ATTELLY, tel 05.65.36.84.56
- LE FOYER RURAL, Co-Président : Mr Daniel PARDES, Mme Nicole SEMPE , tel 05.65.36.85.88
- GYMNASTIQUE, Responsable Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.88.09
- ZIK-en-ZAC (ex Star Aka Demi), Présidente : Mlle Marion LAREDO

\*Gymnastique : le vendredi de 11H30 à 12H30

\*Cinéma : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, sauf le mois d'août , à 20H30 à la salle des fêtes

\*Bibliothèque : (derrière l'église), Responsable Mme Jeanine LAPORTE, ouverte les lundis après-midi.

## ***MANIFESTATIONS A VENIR***

Fête nationale du 14 juillet le samedi 13 juillet à 20 heures

Foyer rural Samedi 28 et dimanche 29 septembre Salon du livre

Les Estivales de Gigouzac Samedi 22 juin 20h, feu de la Saint Jean et repas

Samedi 2 novembre 21h grand bal musette

### Grandes fêtes de Gigouzac

Vendredi 16 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

19h grand marché et grand repas fermier sur la place de l'Église, animation musicale par Frédéric Daubié.

Samedi 17 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

18h, apéritif concert

22h, spectacle et nuit avec le grand orchestre de Tropica.

Dimanche 18 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

18h, apéritif concert

22h, spectacle et nuit dansante avec Le grand orchestre de Jean Ribul.

Société de chasse

Dimanche 8 septembre, 12 heures grand repas pique nique à la Vernière.





## PORTRAIT

Il y a 64 ans, naissait à Gigouzac, plus exactement au lieu dit "Saute Paille", Roland Pagès.

En parallèle avec ses études en école d'agriculture à Cahors, puis à Bergerac, il débutât sa vie professionnelle en travaillant à la ferme familiale.

C'est en 1973 qu'il entre à l'hôpital de Gourdon où il officie en tant que jardinier et homme d'entretien du matériel jusqu'en 2011, date à laquelle arrive l'âge de prendre une retraite bien méritée.

Roland habitait à Gourdon, à proximité de son lieu de travail, cependant dès 2006 il décide de retourner vivre dans le village de son enfance tout près de chez sa maman, Georgette Pagès (qui fêtera ses 90 printemps en septembre prochain), afin de restaurer une maison dans laquelle il projette de passer une retraite....paisible.

Cependant, retraite paisible ne signifie pas retraite inactive ! Ce serait mal connaître Roland.

En effet, durant toute sa vie professionnelle il s'est beaucoup investi dans le milieu associatif : il fit tout d'abord partie de l'amicale de l'hôpital de Gourdon et de l'Association des Parents d'Élèves de la même ville. Mais c'est dans le domaine sportif qu'il décida de s'engager le plus vivement, et ceci auprès du club d'athlétisme de Gourdon. Il y fut animateur auprès des jeunes pendant plus de 20 ans. Ne comptant ni ses heures ni ses efforts, il fit ensuite partie de la commission départementale des jeunes au côté des regrettés Gaston Cancé et Jacques Bourrée. Roland aurait pu s'en tenir à ces activités déjà très prenantes, mais non, il poursuit son engagement associatif en devenant entraîneur des cadets à l'Équipe Technique Régionale de la Ligue Midi-Pyrénées ainsi que juge-arbitre régional dans les disciplines du lancer (poids, javelot, marteau et disque). De 2000 à 2004 il devient Président de la Fédération Départementale d'Athlétisme du Lot et membre du Bureau Directeur de la Ligue Midi Pyrénées d'Atlétisme.

En 2005 il décide cependant de prendre sa retraite associative et sportive pour se consacrer à la remise en état de sa maison gigouzacoise.

Chasseur pendant ses jeunes années, il avait mis cette activité entre parenthèses, ayant une vie professionnelle et associative déjà bien remplie.

A l'approche de l'heure de la retraite il décide en 2010 de reprendre son permis de chasser pour retrouver le plaisir de parcourir les bois gigouzacois qu'il arpentait naguère.

Mais la fibre associative est toujours là, présente, comme un feu mal éteint qui n'attend qu'un léger souffle de vent pour s'embraser à nouveau.

Roland prépare et obtient en 2011 l'examen de Piégeur Agréé, puis en 2012 celui de Garde Chasse Particulier. Son lieu de résidence se situant en limite de Gigouzac et d'Uzech, il exerce ces fonctions sur le territoire des deux communes. C'est d'ailleurs auprès de lui, ou bien de François Ouvrard, président de la Société de Chasse Gigouzacoise, que vous devez déclarer les dégâts qu'occasionnent à vos poulaillers les espèces classées nuisibles (renards, fouines..).

Roland participe également aux activités sportives de l'Athlétic Club Gigouzac - Saint Germain et il a même été élu cette année Président de l'Association des Retraités d'Occitanie (AROC).

Cuisinier émérite et animateur de talent, il met généreusement ses compétences à disposition des manifestations associatives communales.

**A Roland, toujours serviable, aimable et disponible, nous ne pouvons dire qu'un mot : Merci !**

## REVUE DE PRESSE

### Gigouzac. Le coureur d'ultrafond a été fêté

Publié le 29/11/2012 à 03:48



Tous ont félicité Jean-Pierre Richard.

4 200 km, du Danemark au sud de l'Espagne, pendant deux mois. Un mois après son arrivée victorieuse à Gibraltar dans la phénoménale épopée de la Transeurope 2012, Jean-Pierre Richard, coureur d'ultrafond du club d'athlétisme de Gigouzac/Saint-Germain, a été fêté par son club samedi. Accueilli par Romuald Molinié, maire de Gigouzac, et entouré des siens, il a reçu les félicitations du conseiller général Serge Rigal, et d'Alain San Juan, vice-président du Grand Cahors, chargé des sports.

Jean-Pierre Richard s'est ensuite prêté au jeu des questions/réponses de l'assemblée avant

de recevoir des mains de la présidente du club, Gigi Pavard, un album photos retraçant son périple et, encadré comme un trophée, son dossard : le fameux numéro 3 (oublié sur un banc de Gibraltar, mais récupéré par les copains). La soirée, très conviviale, s'est poursuivie dans une atmosphère familiale, caractéristique de ce club, comme l'a souligné Serge Rigal, et dans la droite lignée de son président-fondateur Jacques Bourrée, comme a aimé à le rappeler Alain San Juan.

La Dépêche du Midi

**A votre disposition  
au secrétariat de la  
mairie de**

### Gigouzac. La transhumance a fait étape au village.

Publié le 28/04/2013 à 03:46, Mis à jour le 28/04/2013 à 09:08



Gigouzac. La transhumance a fait étape au village.

La transhumance de Rocamadour vers les vertes pâturages de Luzech a réuni un plus grand nombre d'adeptes lors de son étape à Gigouzac le 19 avril. Grâce à l'association Angel, 133 convives se sont régalez du coq au vin. Claude Sempé est à l'origine du passage des 800 moutons dans le village : «Voilà déjà plus de 5 ans, Abdon Calvo, le président de l'association d'éleveurs «Transhumance en Quercy» et de l'Association foncière pastorale de Luzech-Labastide-du-Vert cherchait un pré ici pour faire étape. J'ai bien sûr accepté : le mien est en plein cœur du village, c'est bien. Gigouzac est incontournable pour eux, on est pile au milieu de leur itinéraire ! Et je sais que le confort que

nous leur offrons est bien apprécié, car nous avons des douches à la salle des fêtes ! (rire) Alors après, Angel s'est greffée pour leur offrir l'apéritif, puis finalement le repas. De plus en plus de monde suit le troupeau : des Bretons, des Normands, des Belges, des Bordelais, des Lyonnais, et bien sûr beaucoup de Lotois. C'est un plaisir pour nous de tous les accueillir !»

La Dépêche du Midi

### Cahors. Recyclez vos cartouches avec «Jeter l'encre»

Publié le 21/05/2013 à 03:49

environnement

La ville de Cahors et la communauté d'agglomération du Grand Cahors viennent de signer une convention avec l'association «Jeter l'encre» pour la collecte des cartouches d'encre vides. Cette association, créée en 2007, collecte les cartouches d'encres (jet d'encre et laser), les CD et DVD usagés ainsi que les téléphones portables hors service, à hauteur de 3 tonnes par mois. Ce sont 150 tonnes qui ont été récupérées depuis la création de l'association. Ces déchets sont ensuite valorisés par cinq entreprises (reconditionnement, recyclage). «Vos cartouches vides sont nos emplois», telle est la devise de cette association d'insertion par l'emploi de personnes handicapées ou en situation précaire qui, depuis son origine, a créé deux emplois à temps plein en contrat à durée indéterminée.

Des bornes de collecte sont dorénavant disponibles à l'Hôtel de ville de Cahors et à l'accueil de l'Hôtel Wilson pour le Grand Cahors, ainsi que dans les mairies de Nuzéjols, Gigouzac et Maxou.

Rens. sur [www.grandcahors.fr](http://www.grandcahors.fr) ou

[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr).

## ETAT CIVIL

### Nos joies

Naissances de :

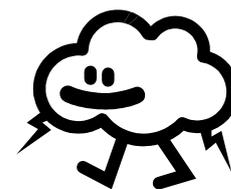
Soan EL RHALMANI, le 9 février 2013

Romain Louis Jean GARRIGUES, le 2 avril 2013

## METEO



L'année 2011 fut une année de chaleur et de sècheresse avec seulement 591 mm de précipitations, soit un déficit en eau de plus de 37% par rapport à la moyenne des années 2007 à 2010, ainsi qu'avec une température moyenne affichant les 20,7° soit une hausse de 1,7° par rapport à la moyenne des quatre années précédentes.



L'année 2012, peut être qualifiée comme étant celle des records et des grands écarts :

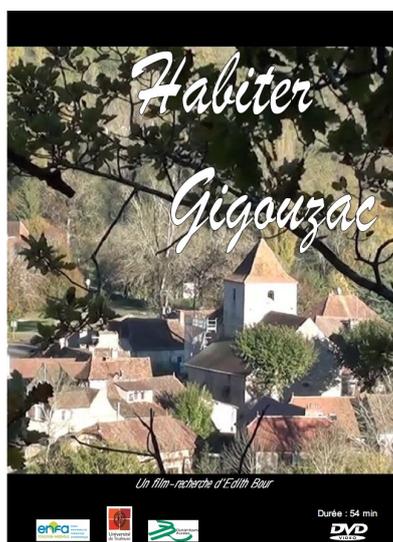
- 153,5 mm de pluies en avril contre seulement 28 mm en juillet et 27 mm en août.
- Seulement 6,24° de moyenne en février, avec 25 jours de gelées et des températures matinales atteignant les - 17 °, ainsi qu'un record de chaleur pour le mois d'août avec une moyenne de température de 31,19° !

### PRECIPITATIONS EN MILLIMETRES

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	CUMULS
2007	64	139	81,5	25	166,5	122	59,5	83,1	40,8	34,5	20	87,7	923,6
2008	113,5	17	116	128,5	137	85	66	42,3	29,5	86,5	117,5	106,5	1045,3
2009	96	13,5	28	166	69,5	63,5	13,5	60	61,5	72,5	130,5	73,5	848
2010	89	62	63	38,5	92	183,5	57	27	89,5	74,5	116,5	51	943,5
2011	34	50	40	3	62,5	28	94	50	12	58,5	28,5	130,5	591
2012	72,5	8	30,5	<b>153,5</b>	110	85,5	<b>28</b>	<b>27</b>	42	73	68,5	113	811,5

### TEMPERATURES MAXIMALES MOYENNES

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	MOYENNES
2007	11,4	13,23	14,25	23,33	23,58	27,33	27,38	26,75	22,95	18,45	11,65	10,67	19,25
2008	11,77	14,81	13,32	18,23	24,54	26,6	28,41	27,4	22,96	18,12	11,71	9,04	18,91
2009	9,69	11,32	15,27	18,45	25,72	28,25	29,4	29,4	24,96	19,44	14,9	9,37	19,68
2010	7,31	10,11	14,31	21,12	21,63	27,1	30,31	27,89	23,47	17,39	12,3	8,21	18,42
2011	9,74	12,63	16,39	23,42	27,03	27,25	26,9	29,13	26,67	20,53	17	11,68	20,7
2012	9,97	<b>6,24</b>	18,03	17,2	25,34	28,87	28,6	<b>31,19</b>	24,8	20,23	14	10,44	19,58



## FLASH INFO

Un DVD sur Gigouzac vient de paraître.

Il s'agit d'un film-recherche réalisé par Edith BOUR dans le cadre d'une thèse de sociologie.

On peut y retrouver de nombreux habitants de Gigouzac, jeunes et moins jeunes, Gigouzacois « de souche » et nouveaux arrivants, chacun donnant sa vision de notre village.

A voir absolument !

En vente au prix de 12,00 €

Contact : Edith BOUR

Tél. : 05-65-36-88-84



**Travaux de Restauration de l'Eglise**



**Équipe de nettoyage**



**Commémoration du 8 mai**

